



Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

Agence de l'Eau Artois Picardie

200 Rue Marceline
Centre tertiaire de l'Arsenal - BP 80818
59508 DOUAI Cedex

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE

Action internationale-Coopération décentralisée

La demande de participation financière doit être dûment complétée, signée et transmise :
Par voie postale à l'adresse :

Agence de l'Eau Artois Picardie
200 Rue Marceline - Centre tertiaire de l'Arsenal - BP 80818
59508 DOUAI Cedex

Les projets doivent être adressés par courrier uniquement à Monsieur le Directeur général de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Le dossier présentant le projet comportera les éléments suivants :

Les demandes de subvention d'une association sont obligatoirement rédigées sur le formulaire CERFA 12156*5.

- Nom, qualité, adresses et coordonnées bancaires du porteur de projet.
- Le justificatif du statut de l'association française, le numéro de SIRET et l'adresse correspondante de l'association.
- Une lettre d'intérêt et d'engagement de la collectivité bénéficiaire pour soutenir le projet et y participer à hauteur de 5% (sur le montant total du projet).
- L'objet du projet, sa situation géographique, le nombre d'habitants concernés par le projet, les dates prévisionnelles de début et de fin de l'opération financée.
- Des éléments permettant de juger de l'impact sur les populations du projet et la pérennité des ouvrages /actions envisagées.
- Le budget détaillé TTC argumenté par grands postes et le plan de financement.
- Au moins deux indicateurs qui permettront de suivre l'état d'avancement du projet.

Renseignements complémentaires : Christine Dericq c.dericq@eau-artois-picardie.fr